

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le vendredi 3 avril 2020

Interdiction des départs en vacances pendant le confinement

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, rappelle que le début des vacances scolaires pour la zone C, le vendredi 3 avril au soir, n'autorise pas nos concitoyens à se déplacer sur le territoire national. Les mesures de confinement au domicile choisi se poursuivent y compris pendant les vacances scolaires et les déplacements vers une résidence de vacances sont interdits.

Les forces de l'ordre de la Haute-Garonne, gendarmerie nationale et police nationale, sont mobilisées pour faire respecter ces consignes : des contrôles renforcés sont programmés sur l'ensemble des routes du département ainsi que dans les gares pour éviter ces déplacements et procéder à la verbalisation systématique des contrevenants.

Le préfet rappelle une nouvelle fois chacun à ses responsabilités alors même que les prévisions météorologiques des prochains jours semblent clémentes. « Il est absolument indispensable que nos concitoyens restent chez eux et limitent au strict minimum leurs déplacements autorisés. Le virus circule activement en Haute-Garonne et la seule protection contre sa dissémination est le respect des règles de confinement. ».

Le confinement n'est pas terminé.

CONTACT PRESSE

05 34 45 34 45
communication@occitanie.gouv.fr

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 / 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 / 07 85 02 55 71

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 / 06 08 46 28 31